

Master Droit des affaires parcours Contrats commerciaux

Domaine :

Droit - Economie - Gestion

Mention :

Droit des affaires

UFR/Institut :

UPEC - UFR de Droit

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Créteil - Campus André Boulle

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Scolarité :

Université Paris-Est Créteil
Faculté de droit
Bât. A - Bureau A012
83-85, avenue du Général de Gaulle
94 000 Créteil
01 56 72 60 39
mcontrats-droit@u-pec.fr

Présentation de la formation

Les enseignements du Master II Droit des contrats commerciaux sont dispensés à part égale par des universitaires renommés et des professionnelles expérimentés.

L'accent est également mis sur les aspects internationaux des matières enseignées et la pratique de l'anglais juridique.

Le Master II ouvre aussi bien à l'insertion professionnelle qu'à la recherche universitaire.

Compétence(s) visée(s)

Conseil et rédaction de contrats commerciaux nationaux et internationaux. Information et conseil des entreprises en matière de droit du commerce international (contrats internationaux, contentieux commercial international, régulation du commerce international), droit de la concurrence (pratiques restrictives de concurrence, concentrations, ententes, etc.) et droit de la consommation. Participation aux opérations de financement des entreprises. Assistance, conseil et défense des entreprises dans le cadre de litiges du commerce national et international et dans les procédures d'exécution.

Poursuites d'études

CRFPA / EFB
Doctorat

Débouchés professionnels

La formation dispensée dans le Master II Droit des contrats commerciaux est particulièrement appréciée et reconnue dans la perspective d'une carrière de juriste d'entreprise ou d'avocat d'affaires.

Les étudiants inscrits en parcours recherche peuvent également poursuivre des études de doctorat.

Organisation de la formation

Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des praticiens. Ils sont constitués de cours, de séminaires et d'exercices pratiques de mise en situation.

Les enseignements sont suivis, selon le parcours choisi, d'un stage de trois mois ou de la rédaction d'un mémoire.

Stage / Alternance

Stage obligatoire de trois mois (pour les étudiants ayant choisi le parcours professionnel) d'avril à juin.

Contrôle des connaissances

Les enseignements sont regroupés en trois unités d'enseignements auxquels s'ajoute une unité d'enseignement constituée par une période de stage ou de rédaction d'un mémoire de trois mois. La présence aux cours et séminaires est obligatoire.

L'évaluation est organisée sous une forme d'examens terminaux écrits ou oraux ainsi que d'une soutenance de rapport de stage ou de mémoire.

Un semestre est validé si la moyenne des notes des UE pondérée par les coefficients est égale ou supérieure à 10/20. Dans ce cas, les UE dont la note est inférieure à 10/20, sont validées par compensation.

Calendrier pédagogique

Cours de septembre à mars.

Stage de trois mois ou rédaction d'un mémoire d'avril à juin.

Modalités d'admission en formation initiale

Les candidats doivent être titulaires d'un Master I en droit et avoir suivi au moins trois matières en relation avec les enseignements du Master II Droit des contrats commerciaux. Les demandes d'équivalence sont examinées par une commission et peuvent donner lieu à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances.

Une première sélection des dossiers de candidature est effectuée en ayant égard, notamment, aux résultats obtenus dans les matières en relation avec les enseignements du Master II Droit des contrats commerciaux.

Dans un second temps, un entretien avec le directeur du Master II Droit des contrats commerciaux permet de sectionner une partie des candidats retenus au vu de leur dossier.

Modalités d'admission en formation continue

Les candidats doivent être titulaires d'un Master I en droit et avoir suivi au moins trois matières en relation avec les enseignements du Master II Droit des contrats commerciaux. Les demandes d'équivalence sont examinées par une commission et peuvent donner lieu à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances.

Une première sélection des dossiers de candidature est effectuée en ayant égard, notamment, aux résultats obtenus dans les matières en relation avec les enseignements du Master II Droit des contrats commerciaux.

Dans un second temps, un entretien avec le directeur du Master II Droit des contrats commerciaux permet de sectionner une partie des candidats retenus au vu de leur dossier.

Candidature

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature à partir de mi-mai sur <https://candidatures.u-pec.fr>
 - Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org
 - Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature à partir de mi-mai sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Responsables pédagogiques

Responsable de Mention : Frédéric BICHERON

Responsable de Parcours : Augustin AYNES

